

Gilbert Hubé

D'une École à l'autre¹

À l'invitation du Collège de la passe, cette communication reprend un exposé fait à l'Assemblée générale de l'A.P.E.P. en septembre 2001.

Notre association était confrontée à une difficulté majeure concernant son rapport à sa propre visée : répondre d'une certaine façon de l'école. L'enjeu en était le virage de l'association en école, concurremment ou pas avec L'E.P.S.F. Nous étions dans une impasse dont les causes étaient entendues : non seulement depuis le début nous faisons les choses à l'envers, mais encore nos difficultés provenaient de notre lien à l'E.P.S.F. via le dispositif de la passe et notamment la composition du Collège. Il se disait que non seulement nous souffrions d'un défaut de notre constitution même, manque de textes fondateurs, défaut d'élaboration de l'origine, c'est-à-dire des raisons et modalités de départ de l'E.L.P. de la plupart des membres fondateurs de Q.E.P. et de leur rassemblement, mais de plus, par le choix du dispositif de la passe de l'E.P.S.F. qui avait bien voulu l'ouvrir à nos vœux pour en faire un dispositif commun. L'A.P.E.P. se trouvait plus ou moins, plutôt plus, assujettie aux orientations de cette école.

Lors d'une rencontre avec A. Tardits pour la présentation de son livre, nous avons échangé et reconnu de façon très consensuelle les défauts de l'A.P.E.P., confirmant ce qui s'imaginait alors volontiers. C'était cependant une réalité trop évidente qui ne correspondait pas à mon expérience de ce parcours de l'E.L.P. jusqu'à l'A.P.E.P. et à la mise en place d'un dispositif de passe commun à nos deux associations et finalement, plus que les débats intra-associations soutenus par un cartel du C.A., plus que les désaccords entre nous, c'est un faux accord avec un membre de l'E.P.S.F., c'est un dialogue dans une certaine altérité refoulée qui m'a amené à faire une lecture du cheminement de cette question *Qu'est-ce qu'une école pour la psychanalyse ?* une nouvelle fois posée par quelques analystes depuis son état de pure interrogation jusqu'à sa réponse (provisoire, actuelle) à travers le dispositif de la passe.

¹ Intervention dans le cadre de l'enseignement public du collège de la passe, le 24 novembre 2001.

Une lecture de l'histoire qui a conduit à l'A.P.E.P. peut reconnaître ce mouvement « à l'envers », de l'école vers l'association, qui pour une association ne peut qu'être un défaut, mais pas nécessairement une faute. L'après-coup de la réponse que l'A.P.E.P. a donné à sa question éclaire ces différents points où l'association se trouve manquante et où l'imaginaire nous soumet à l'E.P.S.F. Cette réponse, elle la constitue avec l'E.P.S.F. ; ce n'est pas l'E.P.S.F. qui prête son dispositif, c'est un dispositif nouveau, inédit, sur les bases de son dispositif antérieur qui fait réponse. Nous avons produit, l'A.P.E.P. et l'E.P.S.F., quelque chose de tout à fait nouveau, sans précédent, une altérité qui traverse, qui troue la consistance, la forme de l'école préexistant à cette nouveauté dont nous n'avons sans doute pas encore pris la mesure, qui peut nous conduire vers une école échappant, pour quelques temps peut-être, aux symptômes que les mises en œuvre successives révèlent : agglutinations et scissions, le groupe et la dispersion.

Je vais essayer de vous dire notamment que l'A.P.E.P. ne trouvait pas son origine pas seulement, pas essentiellement, dans le fait des anciens de l'E.L.P., mais en un autre temps et dans une autre modalité ; de repérer pourquoi une soumission de l'A.P.E.P. aux élaborations de l'E.P.S.F. peut s'imaginer en raison d'un défaut au regard de la logique associative dont la qualité est d'ouvrir à l'association comme sans doute à l'école la possibilité de prendre ou de reprendre les choses à l'endroit de la logique analytique.

Lors des enseignements du Collège de la passe, C. Nawawi et P. Valas ont utilisé l'application du fonctionnement de l'association et de l'école sur le graphe du désir après que Lacan y eut recouru dans la version orale de sa proposition de 1967².

Je l'utiliserai également parce qu'il me semble que c'est avec cet usage, explicite ou implicite, comme fondé et normatif, comme bonne forme de l'école, que l'on peut croire à un défaut de constitution de l'A.P.E.P., et que l'on peut voir que notre association devra sans doute se donner maintenant, dans l'après-coup du dispositif, une consistance, une étoffe et ne plus se contenter de tenir la corde.

L'A.P.E.P. pose la possibilité d'une précedence de l'école sur l'associatif au risque de sa consistance propre.

² J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Analytica*, n° 8, 1978.

D'une certaine façon à l'origine, il y a bien des membres de l'E.L.P. ayant quitté cette école en 1996, dans le moment où cette école choisissait de repousser l'interrogation *Qu'est-ce qu'une école ?*

Mais comment l'E.L.P. aurait-elle pu faire autrement ? Question sérieuse : comment une école peut-elle se laisser interroger ainsi de l'intérieur ? N'est-ce pas pour une école remettre en jeu ses bases mêmes puisqu'elle est école du fait d'avoir donné réponse ? L'école qui a accepté cette question une fois encore, l'E.P.S.F., n'a pu le faire qu'à la condition d'une représentation de la question par une association, une autre association, identifiable, figurable et extérieure à elle-même.

Il se pourrait que la question ne puisse se poser, et se poser encore, que dans un fonctionnement d'association et d'école qui respecte, peut-être plus qu'une distinction interne, une réelle altérité, la réelle présence d'un étranger ; c'est ainsi que l'alliance, si elle se confirme, de nos deux associations pourra favoriser le maintien du vif de la question.

Il est donc indéniable que les membres fondateurs de Q.E.P. avaient pour la plupart quitté l'E.L.P., chacun pour ses raisons propres, mais la question *Qu'est-ce qu'une école pour la psychanalyse ?* était commune. C'est la volonté de certains d'entre eux qui l'avaient posée, voulant la soutenir à l'E.L.P. et, l'ayant vu rejetée, voulaient la maintenir vive, qui se trouve au commencement de notre affaire, de notre utopie.

Quelques-uns, s'excluant d'une école au titre non d'un savoir différenciateur mais d'un défaut de savoir, d'une question dont ils se sont peut-être fait les héros/hérauts, refusent en même temps de se constituer comme groupe autour d'elle, déclarant ainsi un désir (nouveau ?), celui de contrer un réel et de réduire un symptôme, la dispersion des analystes, qui témoigne que quelque chose ne va pas dans la psychanalyse au joint de l'intension et de l'extension.

Dès 1997³, ils proposent d'« étudier la distinction école/association et considérer comment une école peut se constituer, en plus d'une ou plusieurs associations, en se posant comme un lieu commun à plusieurs de celles-ci, notamment sur la question de la passe. » Il s'agissait, dans un écart avec les institutions, associations, écoles existantes, de réintroduire la question là où toutes les réponses souffrent de l'inadéquation de l'association à la transmission de la psychanalyse en tant que formation du psychanalyste.

³ Cf. E. Porge, *Cahiers pour une école*, n° 1.

Au départ donc, il y a une question, et un désir de... soigner le symptôme des autres sans en pâtir ; pour ce faire, ces quelques-uns, (ne) veulent nulle association pour eux. Cette question, ce désir, ce refus les conduisent à se tourner vers l'ensemble du mouvement analytique lacanien. Les textes de cette époque sont fondateurs ; j'ai cité E. Porge, mais on retrouve encore en septembre 2000 sous la plume de G. Pommier et dans une proposition d'orientation soumise à l'Assemblée générale de l'A.P.E.P. cette remarque congruente avec ce point de départ : « les deux associations engagées ne constituent pas encore un ensemble vraiment significatif ».

Au premier temps, nulle association, c'est la préhistoire de Q.E.P.

Pour la question de l'école, et sans s'instituer, six personnes prennent l'initiative de réunions publiques autour de *Qu'est-ce qu'une école de la psychanalyse ?* réunions importantes par le nombre de participants, leur qualité et compétence, leur représentativité (Espace analytique, E.P.S.F., etc.) et par les nombreux débats qu'elles suscitent.

Quelques-uns, dans une certaine extériorité, s'adressent à l'ensemble du mouvement analytique pour lui faire prendre en compte la question refoulée, rejetée par l'école à laquelle ils avaient appartenu, quelques-uns adressent la question de l'école à tous les autres, rassemblés en association ou non, la question d'une école qui s'initierait depuis le désir lequel ne se fonde que d'un à un.

Plusieurs réunions ont lieu (deux, trois, quatre ?) puis vient le temps de conclure : soixante-quatorze personnes sont invitées à une réunion destinée à « concrétiser, à tirer les conséquences » de ces débats. Le jour venu, quinze personnes sont présentes, toutes de l'E.L.P., anciens ou non, l'ayant quitté ou non. Que faire ? Renoncer ? Poursuivre ? Constituer un nouveau groupe ? Non seulement nous trouvons à nos commencements une question soutenue, non seulement un désir s'y repère, mais encore à partir de ce moment, c'est un reste qui va les supporter.

Témoignage d'une expérience fondatrice : le désarroi de tous.

Ce soir-là les quinze se retrouvent, ils sont seuls, seuls d'avoir attendu quelques autres. La scène s'est brusquement éclairée pour moi : un instant ces anciens d'un parcours d'école étaient avec cette question *Qu'est-ce qu'une école pour la psychanalyse ?* aussi désespérés que souvent je l'avais été avant de rejoindre l'E.L.P. un peu plus d'un an auparavant. Si j'avais l'expérience des fins de non recevoir de cette question parmi ceux que j'avais côtoyés dans une mouvance d'analystes isolés, il m'est alors radicalement apparu que la question restait aussi vive et acérée

pour ceux qui auparavant avaient trouvé déjà des réponses instituées. Et dans la fulgurance de ce moment chacun m'est apparu là au même point, confronté à ce qui de la psychanalyse le tenait dans le désir de l'école.

Une question tombée en souffrance, la souffrance de quelques-uns qui ne parviennent pas à faire prendre en compte cette question, c'est de cette répétition, d'abord à l'E.L.P. puis avec le mouvement lacanien, que prendra forme Q.E.P. puis l'A.P.E.P. Ces associations sont issues du reste de ces réunions, de ceux qui sont alors déposés par le reflux des autres vers leur association, école ou isolement.

L'intention des uns a rencontré la structure du commun : les uns aussi intéressés soient-ils par une cause restent déterminés par le lien social de tous. La question comme neuve est rejetée, rejetée comme neuve : elle est déjà prise dans la réponse des dispositifs déjà formés et question et personnes sont renvoyées au refoulement et à la dispersion ou au rassemblement et à la réponse.

Quel lien social à inventer pour soutenir une cause en point d'interrogation ?

Si ce temps est celui de nulle association, le suivant pourrait s'intituler celui de l'association nulle, annulée, Q.E.P.

À partir de là, de ce reste, ces laissés pour compte de leur propre mouvement, quelque chose de très particulier prend forme : d'abord les *Cahiers pour une Ecole* avec l'idée d'un réseau, puis très vite une association réduite à son bureau de trois, entourée, cernée pourrait-on dire, de « correspondants ». C'est là quelque chose de tout à fait aberrant au regard d'une logique d'association, cela va à l'envers. L'association va servir de représentant (*Vertreter*) de ce qui reste une interrogation *Qu'est-ce qu'une école de la psychanalyse ?* Impliquant une forme de réponse : rien de ce qui existe déjà.

C'est une association utile, qui cependant ne repose sur aucun accord explicite, sur quelque énoncé rassembleur. La lettre du 30 avril 1997 adressée aux correspondants futurs et autres est remarquable de ce point de vue : « si nous devons constituer un *groupe* de plus dans et par la préparation de cette journée, ne participerions pas nous-mêmes du symptôme que nous voulons analyser ? Est-ce forcément souhaitable ou inévitable ? [...] il n'est pas besoin d'unité d'accord sur la perspective d'un rassemblement institutionnel, puisque notre question porte sur ces conditions et ses buts, sinon sa nature » (T. Beaujin et G. Pommier)

Voilà sans doute l'un de nos textes fondateurs.

Nul besoin d'une nouvelle association de psychanalystes pour la psychanalyse, il y en a suffisamment, pourvu que notre question les traverse ! Seul point d'accord nécessaire : le dispositif comme tel, celui du réseau d'abord, du peu d'association ensuite, de la passe enfin.

C'est parce que les autres associations nous ont abandonnés avec la question que nous sommes passés à l'acte d'une association, mais nous lui donnons l'ossification minimale exigible dans le code social pour se faire entendre. Q.E.P. est le compromis entre le vœu, la question et l'intention d'une part et les conditions de l'Autre, l'aliénation par le signifiant et l'attente d'une consistance au minimum, d'un contour d'autre part.

Mais il y a eu un pas supplémentaire : Q.E.P. était une association auto-annulée, elle s'était amputée de ses prérogatives et de ses pouvoirs. Elle a réalisé un compromis entre le vœu et l'Autre, lieu du code en le constituant comme manquant, manquant de la puissance de ses instruments d'actions, de la puissance de la parole, retirée à ses membres au profit d'un lieu autre, celui des correspondants.

La compétence de notre association Q.E.P., sa légitimité même est laissée à la discrétion de « correspondants » appelés dans les préparatifs « les membres bienfaiteurs » ! Ainsi ses statuts prévoyaient-ils une dissolution si les correspondants venaient à le souhaiter. Il s'agit de la création d'une association adéquate à une demande : qu'elle accueille notre question, point ! Elle n'a pas d'autre raison.

C'est au lieu des correspondants, en creux, dans l'extériorité du lien associatif, que s'élabore l'objectif de l'association. L'intention se soutient dans un autre lieu que celui de sa déposition objective ; mais cela convient et ne pose pas de problème apparent.

Là, oui, s'inscrit un défaut dont pâtit l'association mais qui est sans doute aussi véritablement la trouvaille, la chance pour qu'elle puisse être, par ses membres, à l'école d'un autre discours, l'analytique.

Et c'est en effet du milieu des correspondants qu'émerge une proposition qui fera école. Elle est d'abord non signée, puis soutenue par neuf personnes elle sera reprise par Q.E.P. et obtiendra l'approbation de l'ensemble de ses correspondants. La proposition du dispositif de passe commun à plusieurs associations ou écoles est donc une émanation d'un groupe de travail (un cartel ?) formellement extérieur à l'association ; elle ne donne lieu à aucun échange, ni à aucune élaboration avec l'ensemble des correspondants. C'est un groupe « directeur » hors association qui obtient l'approbation d'un texte éminemment psychanalytique.

L'association Q.E.P. s'aliène à cet au-delà au point de connaître son destin de dissolution dès lors que le progrès de la question paraît exiger cette dissolution et la création d'une nouvelle association. L'association souffre, c'est-à-dire accepte cette aliénation et d'être *nommée* à l'expédition des affaires courantes depuis le début de son histoire et accepte que sa signification s'avère d'un ailleurs.

Cela nous fonde : notre association est issue d'un reste, support d'un désir qui s'élabore ailleurs, s'étant faite lieu d'un centre vide.

Toute notre difficulté d'association A.P.E.P. réside là : cette aliénation de structure, aliénation du pouvoir à une puissance qui lui est étrangère, comment la maintenir active ? C'est sans doute l'enjeu des mois à venir ; la capacité de l'A.P.E.P. à tenir son rang, sa place de partenaire du dispositif, non de l'école qu'elle a initié, dépend du travail de ses membres en tant qu'ils n'occupent pas la place associative du pouvoir.

Or nous allons le voir, dans ce temps troisième qui fait passer Q.E.P. à l'A.P.E.P. (l'association-semblant), un glissement s'est opéré qui a rendu délicate, pour ne pas conclure à l'impossible, la dynamique même de sa constitution. L'A.P.E.P. pourrait-on dire a oublié la question dans le malheur de la réponse.

De la question *Qu'est ce qu'une école pour la psychanalyse ?* à l'association Q.E.P., puis à l'A.P.E.P., une même opération s'est répétée : la nécessité a fait Q.E.P., la nécessité fait A.P.E.P., par deux fois les partenaires refusent et exigent un plus de consistance. Nous ne trouvons de partenaires qu'à accepter leur demande : une visibilité d'association « véritable », c'est-à-dire semblable. Si la façon de nous instituer se répète à notre corps défendant pour répondre seulement au besoin de nos partenaires (voire de nous-mêmes), celui de nous identifier, une profonde modification affecte cependant cette nouvelle association : Q.E.P. était sans vouloir et représentait la volonté de quelques-uns (y compris bien sûr les trois de l'association formelle), l'association A.P.E.P. elle, ne veut pas être une association mais un support au service de ce qui lui est le plus antagoniste, non pas une autre association, mais le dispositif de la passe. Ainsi l'intention et l'objectif se rejoignent-ils dans l'école de la passe. Si nous avons maintenant un texte manifeste, le dispositif de formation du psychanalyste, une condition d'origine reste sous-jacente et masquée : nulle besoin d'unité d'accord pour cela.

Cette nouvelle association diffère de la première par deux points au moins.

Le dispositif commun de la passe étant en place, l'objectif est atteint ; une association-école au moins a pris notre intention en compte, l'E.P.S.F., d'autres pourraient s'y adjoindre et dans ce cas, A.P.E.P. pourrait connaître son sort de prétexte, c'est-à-dire s'effacer. L'association réalise ce qu'elle doit être selon le vœu de départ : support du dispositif qui lui est extérieur, inerte, impuissante sauf en ce qui concerne le dispositif puisqu'elle est à son service.

Les cartels ne se constituent pas, il y a peu de véritable travail qui puisse déposer du commun et le séminaire du C. A. de l'association n'a pas un succès tel que l'on puisse dire qu'il s'en dégage un message. *Le semblant d'association soutient cependant le désir d'école, il satisfait suffisamment pour que cela passe !*

Mais il faut remarquer un second point : ceux qui étaient formellement en dehors du pouvoir de l'association Q.E.P. et dont émanait la proposition analytique sur la passe, ceux-là deviennent le cœur de l'association, s'installent à l'endroit du pouvoir. Le groupe d'élaboration (de l'analytique) complète dès lors l'association Q.E.P. pour former le C. A. de l'A.P.E.P. ; la recherche est confiée au collège de la passe. C'est un peu comme si l'association, sa condensation dans le C.A., n'avait nul besoin des associés autre que leur nombre. C'est de l'autre association, E.P.S.F., dont elle a besoin pour le dispositif ; la visée est désormais politique, au service de la proposition.

Pis, la confusion de l'analytique et de l'associatif, de l'élaboration d'un message de la psychanalyse et du pouvoir soutenant sa représentation extérieure se répète : notre AG de l'an 2000 élit un cartel dont la recherche interroge le rapport à l'E.P.S.F. ; au lieu d'en repérer la dimension interrogative, de s'en saisir pour que la question du rapport de l'association à la passe, au Collège de la passe, à l'E.P.S.F. soit mise au travail, et de réfléchir au possible accord entre vœu d'école et nécessité d'association, nous colmatons et suturons recherche, élaboration et pouvoir. « Voix pour-ou-contre décide de la prépondérance de la pensée si les pieds marquent le temps de la discorde. »⁴

Nous avons créé un écart particulier entre notre association et le dispositif d'école, et en même temps produit la confusion de l'analytique et du politique puisque le seul objectif devenait la promotion d'une proposition analytique qui se passerait, autant que faire se peut, de l'associatif : c'est ainsi que l'association sans espace de travail peut se

⁴ J. Lacan, « Lettre aux italiens ».

mettre, quant à la psychanalyse, en dépendance du Collège de la Passe parfois identifié à l'E.P.S.F.

L'A.P.E.P. peut alors penser que la norme s'y trouve au regard de laquelle elle est en défaut de fondation, mais c'est singulièrement oublier que le dispositif trouve son origine parmi ses membres : le dispositif inclut dans le dispositif de passe d'une association une altérité telle que la passe et la formation du psychanalyste qu'elle implique sont modifiées, tout comme les associations ou écoles concernées par lui.

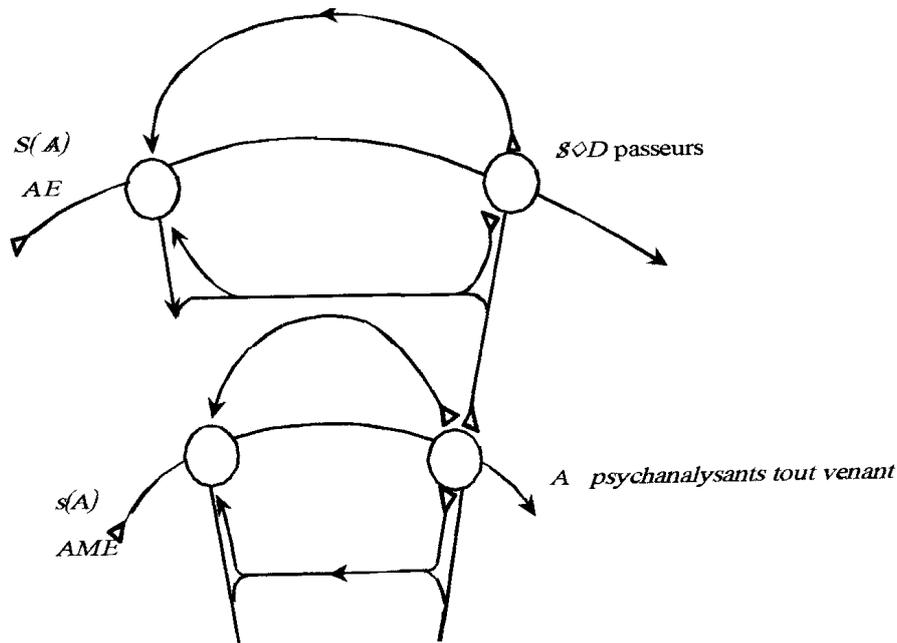
Le semblant d'association qui se voue, non pas au groupe qui travaille, au travail du groupe, mais au dispositif, c'est explicitement un des objectifs de notre association voire le seul ; il satisfait, pour l'heure, suffisamment pour que « ça passe » ; l'association pourrait choisir de seulement se maintenir au service du dispositif.

Mais voilà, comment prendre en compte cet effet de notre dispositif : une nomination d'A.E. Comment l'association, la nôtre, fondée sur la passe comme présupposé d'accord, mais sans élaboration commune est-elle affectée par cette nomination ?

Avec le graphe du désir, quelques conséquences à tirer de la nomination qui a eu lieu et quelques nouvelles questions

« On appliquera ce fonctionnement sur notre graphe pour en faire apparaître le sens » Il suffit d'y substituer A.E. à $S(A)$, psychanalysants du jury d'agrément à $(S \diamond D)$, A.M.E. à $S(A)$, psychanalysants tout venant à A »⁵.

⁵ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 » (version orale).



Je voudrais avancer cette idée : ce graphe correspond à ce que nous avons connu de l'école : d'un seul geste « je fonde » l'association et l'école sont constituées. La fondation de l'une et de l'autre sont synchrones, mais nous pouvons le constater par le sens des flèches, dans ce cas « le déroulement historique fait que l'association précède ces 2 termes (passe, A.E.) dans le sens vectorialisé association-passe-école. Il faut l'association pour révéler et donner autorité aux passes produites dans les cures, ce qui peut faire école »⁶.

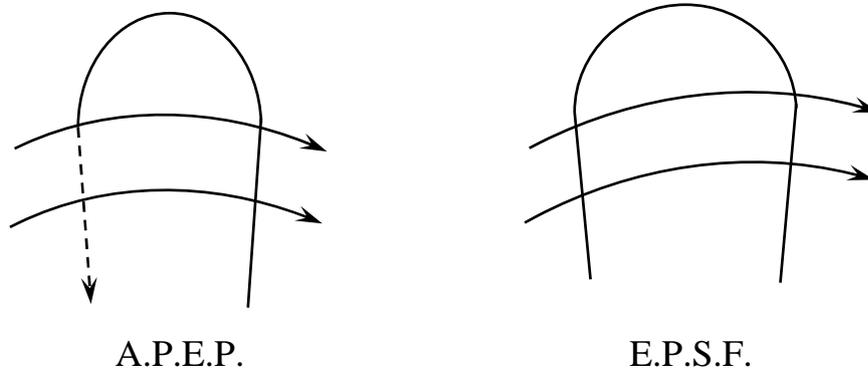
Or l'histoire de l'A.P.E.P., si elle est ce que j'ai évoqué, pose l'école depuis la passe et un semblant d'association, en rend fautive l'application sur le graphe. Fonder l'école depuis la passe institutionnelle suppose de remettre l'association à sa place seconde, en instituant cependant sa fiction d'antécédence.

Si l'A.P.E.P. est en défaut de fondation, c'est pour autant que les membres de Q.E.P. puis de l'A.P.E.P. ont œuvré à constituer et activer un dispositif d'école avant de donner réelle consistance à l'association (nous en sommes à cette échéance, saurons-nous le faire ?)

Cette dernière a effectué cet acte inouï de se donner la possibilité d'être constitué depuis les effets d'extériorité de la structure d'école et du lieu d'énonciation, le sujet, que la nomination d'A.E. présentifie.

⁶ G. Pommier, *Cahiers pour une école*, n°2/3, janvier 99.

Si nous avons un défaut de fondation eu égard au rapport association école qui nous préexistait et avec lequel nous avons donc tendance à réfléchir, il pourrait se figurer comme suit et montrer le symptôme de l'A.P.E.P. qui appelle un complément. Nous avons fait un montage diachronique : l'école d'abord, et l'association ensuite, seconde. Pire peut-être ? Comme consistante et effective, l'association reste à faire alors même que sa dimension d'école est déjà effective par la passe.



Mais cette application me paraît désormais fautive elle aussi et figurerait plutôt le symptôme qu'est l'E.P.S.F. si, comme toute école ayant précédé notre expérience commune (comme toute école jusqu'ici dont le défaut s'est pourtant repéré lors de la dissolution de l'E.F.P. par le retard de l'association sur la dissolution de ce qui la nécessitait) ses membres l'ont institué association et école dans un montage synchronique

Le fait même d'un Collège commun de la Passe est sans commune mesure avec les questions de politique associative et de pouvoir ; ce fait même, comme fait dynamique, est significatif : on peut certes s'imaginer être inscrit dans un dispositif préexistant, en réalité la subversion que le fait d'un collège commun opère est sans doute radicale.

Notre association a certes donné lieu à la place de l'Autre pour les psychanalysants tout venant, c'est aussi celle des membres tout venant, de l'association. Elle supporte assurément le dispositif de la passe, mais souffre d'une absence de moments communs de la théorisation et de la doctrine, soit l'échange des travaux d'élaboration clinique et théorique où s'engouffre l'imaginaire d'une soumission à l'E.P.S.F. ; c'est la dimension associative.

Mais la nomination d'A.E. peut interroger autrement ce défaut et permettre peut-être d'en formuler des issues déterminées par ce fait d'école.

C'est là un endroit délicat ; comment interroger l'association et son vœu d'école depuis une nomination ? Comment concilier la nomination qui affecte quelqu'un et en même temps s'en saisir, non de quelqu'un mais de la nomination comme telle pour en faire un cas d'école ? L'apologue des prisonniers témoigne de la nécessité d'imputer un raisonnement dans les trois temps de la certitude anticipée, mais indique aussi que cette imputation n'engage que celui qui supporte lui-même le raisonnement, un lui-même qui ne peut s'identifier puisque c'est un lui-même qui ne peut d'aucune sorte se passer de quelques autres.

De façon générale, du fait d'une nomination et du dispositif qui le permet, surgit une question sans doute voilée jusqu'ici ; pourquoi un A.E. s'inscrirait-il dans une association, voire dans une école ?

« L'analyste ne s'autorise que de lui-même, cela va de soi. Peu lui chaut d'une garantie que mon école lui donne sans doute sous le chiffre ironique de l'A.M.E. Ce n'est pas avec cela qu'il opère. »⁷

Un A.E. pourrait-il contribuer à l'extension, l'effectuer, participer au travail d'école, sans être inscrit à l'une ou l'autre association, y venir, y travailler ? Certains le soutiennent qui excluent le besoin de la visibilité, de la figurabilité d'une école (et sans doute renoncent à celle qu'elle peut garantir, au titre d'autorité, pour les autres).

Et si un analyste décide de se soumettre au fait d'école de la psychanalyse pour en prendre la mesure et l'instituer, ce fait, c'est-à-dire accepter la nomination d'A.E., comment, étant A.E., devient-il membre d'une école ?

Cette question passe inaperçue tant que la passe est celle d'une association qui supporte l'école puisque l'A.E. y devient, quasiment de fait, membre de l'association et membre fondateur de l'école. Mais dès lors qu'il y a deux associations ? Lacan proposait que l'on entre dans l'école par le cartel. Par le cartel et par les effets du travail dans les cartels, écrits et communications. Mais ce qui fait école est peut-être moins le cartel que les productions que les membres des cartels, travaillés par leur question, délivrent et mettent dans le commun : productions publiques, mises à disposition du tout venant de la communauté analytique et au-delà. Mais pour cela, nul besoin d'identifier l'école à une ou plusieurs associations.

⁷ J. Lacan, « Lettre aux italiens ».

Si de surcroît, l'école constitue une base d'où « du psychanalyste » trouve sa garantie, alors cela appelle un lieu du commun que Lacan désignait peut-être avec l'A.M.E. L'A.M.E ou bien ce moment d'échange organisé plutôt qu'institué, moment du fonctionnement qui figure sur le graphe et qui fonctionne comme moment de la résistance à la psychanalyse et de la psychanalyse ; il conviendrait qu'une association offre et soutienne une rencontre pulsatile qui permettrait à la résistance des psychanalystes à la psychanalyse de se formuler autrement que par la résistance organisationnelle, structurée non par les pouvoirs mais par le travail du cartel, peut-être précipité des analystes sur l'association par le fantasme, la mise en théorie, toujours singulière, qui donne l'étoffe de l'association en tant qu'école. De ce fait même, ce moment associatif et les effets de diffusion, de publication soutiendrait la résistance de la psychanalyse : sa doctrine, ses enjeux, ses façons de toucher au réel, de lui faire limite y résistent dans l'extension.

De même que la passe est le dispositif de l'association qui permet à un quelconque de ses membres (ou un psychanalysant tout venant), en tant qu'il ne s'intéresse pas au fait de l'association mais à la psychanalyse, de transformer la psychanalyse en école, joignant l'intension et l'extension, ce qui se désigne par la nomination d'A.E. ; de même les cartels m'apparaissent comme un dispositif d'association qui transforme le travail de ses membres en travail d'école : le nécessaire recours au groupe pour l'élaboration y rencontre la chicane du plus-un et sa propre précarité. Elle est destinatrice du savoir qui s'y forge et s'en constitue. Le cartel fait école par le collectif comme la passe fait école par l'individuel.

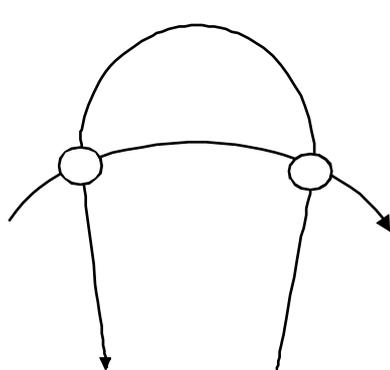
Pour qu'elle puisse permettre ce passage de l'A.E. (un) à l'A.M.E. (collectif) il reste à l'A.P.E.P. à donner cette consistance aux cartels, c'est la responsabilité des membres de l'association qui souhaitent qu'elle participe de l'école, ainsi qu'à redonner vigueur à l'offre de recueil, d'échanges et de diffusion des travaux et enseignements. L'école pourrait se définir depuis la prééminence de la nomination sur le fait associatif et avec le travail d'élaboration issu des cartels, des enseignements en tant qu'il diffuse quelque chose comme un message et un style

Nous aurons alors heureusement fait les choses à l'envers ; la passe et le collège de la passe, empruntés et subvertis en premier lieu, c'est la prévalence donnée au lieu de l'énonciation que nomme l'A.E. comme réel échappant à l'agrégation de tous, mais en second lieu ce qui garantit que la passe rien n'y oblige – l'analyste s'autorise de lui-même – que réalise dans l'association le temps d'écriture de la théorie, le gond qui

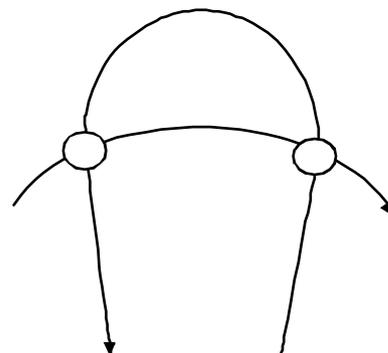
indique qu'une porte est là pour l'A.E. ou le tout venant d'une association qui permet l'école.

Pour conclure, je vais revenir à l'usage du graphe, pour en conserver la pertinence au regard de la question de l'école. Il me semble qu'il faut maintenant dissocier ce qui est commun : le discours en son énoncé qui répond aux conditions de l'Autre ; et ce qui est propre : l'énonciation qui répond aux conditions du désir, le pulsionnel et le fantasme.

1) Ce qui est commun l'est à plusieurs, assemblés en association. Il n'est pas certain que la volonté d'instaurer un dispositif y suffise, un discours doit répondre de sa valeur et distingue sans doute les associations ; si l'A.P.E.P. n'avait pas de commun propre, elle se réduirait sans doute au discours de l'E.P.S.F.

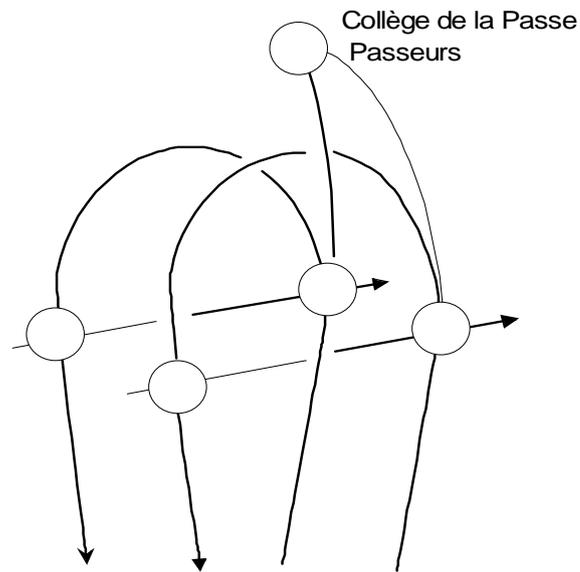


Une association...

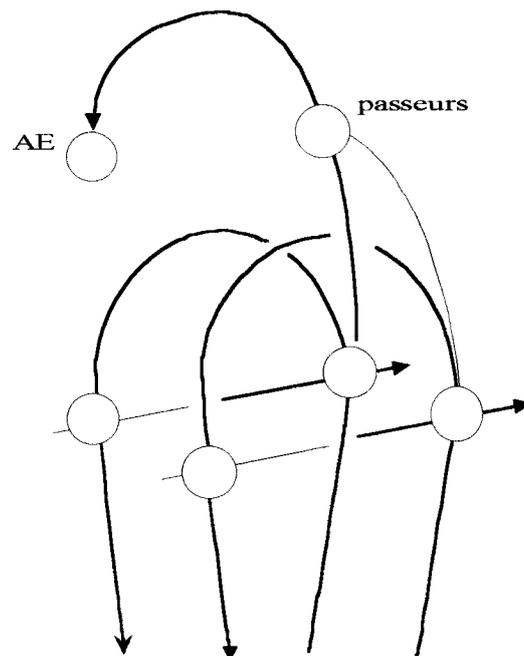


une autre...

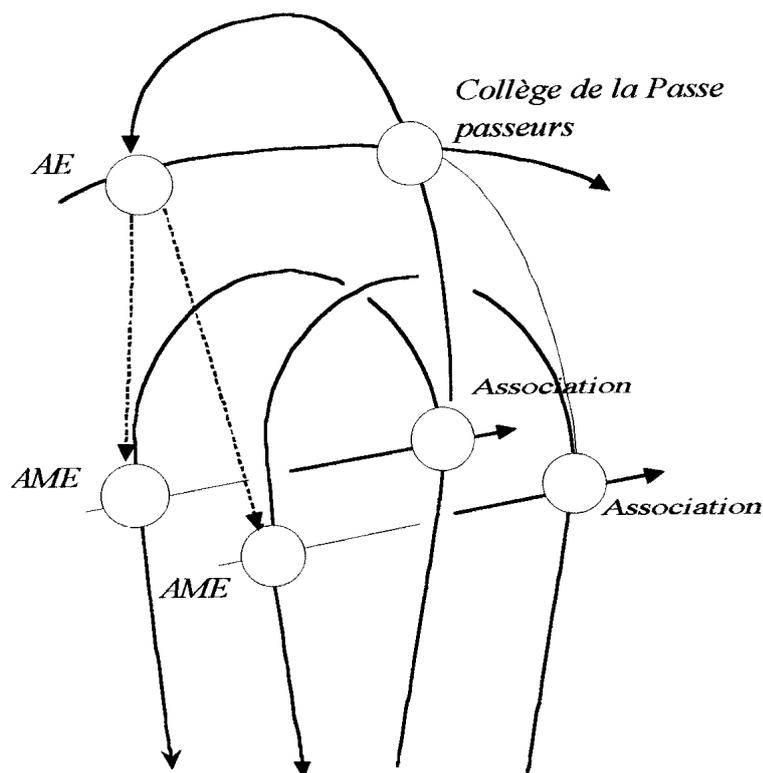
2) Ce qui est commun à nos deux associations, la passe institutionnelle d'un désir peut se figurer ainsi : le Collège de la passe se trouve institutionnellement à endroit où chaque un qui demande la passe rencontre les passeurs



3) ce qui n'est d'aucune façon commun : la passe et la nomination : l'A.E. nommé n'a rien de commun avec l'une ou l'autre association



4) L'association peut offrir la possibilité de la mise en commun : le pas de la théorie singulière à la théorie partagée. C'est le pas de l'A.E. comme de chacun des membres de l'association qui fait exister le lieu A.M.E.



...Une école en tant que 2 associations en sont le support...

Pas de psychanalyste comme trait universel sans inscription dans le particulier, c'est en quoi la passe en réseau sans école associée ne me paraît pas pertinente.

L'école est ailleurs que dans l'association, c'est le point de départ de ce qui est actuellement l'A.P.E.P. ; on peut sans doute imaginer qu'elle flotte au-dessus des associations et se mette en apesanteur, mais il me paraît, avec le graphe du désir, en raison de notre expérience commune, un graphe modifié, que l'association est, ou peut être, le lieu d'inscription des effets d'école, sa surface.